



EXPÉRIENCE MAGNÉTIQUE

*Par les procédés de M. le Commandeur de MONSPEY & de
M. le Chevalier de BARBERIN, Capitaine au Corps royal
de l'Artillerie,*



L'EXPÉRIENCE qu'on va rapporter tend à prouver avec la dernière évidence que par le secours du magnétisme seul on découvre le siège des maladies ; M. le Chevalier de Barberin, M. le Commandeur de Monspey, & après eux, plusieurs personnes, en suivant les mêmes procédés, ont aquis la même certitude.

Les épreuves faites sur les hommes, quelques satisfaisantes qu'elles soient, ne suffisent pas pour porter la conviction dans tous les esprits. On pourroit dire que les malades ont indiqué le siège du mal, & d'ailleurs comment vérifier d'une maniere certaine qu'on ne s'est pas trompé ? MM. Millanois & Dutreih ont tenté deux expériences dont le succès ne permet aucun doute. Avant de rapporter le procès-verbal de la seconde, on croit devoir rendre compte de la première.

Dans les premiers jours du mois de Juillet ; M. Millanois, avocat du Roi & M. Dutreih, chirurgien, se rendirent à l'Ecole. Le Directeur & le Professeur donnerent un mulet destiné à être sacrifié à l'instruction des Eleves. MM. Millanois & Dutreih, après avoir fait en particulier une expérience magnétique dont ils ne vouloient pas que le procédé fut connu, examinèrent de nouveau l'animal en présence du Directeur, du Professeur & du plus grand nombre des Eleves. Ils indiquèrent : 1^o. qu'il y avoit une maladie aux parties latérales & postérieures de la poitrine, 2^o. qu'il devoit y avoir des obstructions dans l'hypochondre gauche, 3^o. Qu'il y avoit aussi quelque chose d'étranger dans la région épigastrique.

On prit une note exacte des observations qu'on vient de rapporter.

L'animal mis à mort & ouvert sur-le-champ, on trouva : 1^o. l'extrémité postérieure du poumon rempli de tubercules, 2^o. La rate légèrement obstruée, 3^o. Le côté de l'estomac où l'on avoit indiqué quelque chose d'étranger se trouva tapisssé d'une multitude de petits vers blancs.



PROCÈS-VERBAL

*De l'Expérience faite à l'Ecole Vétérinaire de Lyon,
le jeudi 22 Juillet 1784.*

CE JOUR D'HUI jeudi 22 Juillet 1784; MM. Millanois, avocat du Roi &c, Dutreih, chirurgien, s'étant rendus à l'Ecole vétérinaire, accompagnés de M. le Chevalier de Savaron, Lieutenant Colonel au Corps royal de l'Artillerie, de M. de Massenet, étranger, voyageant avec M. le Prince de Gallizin, de M. Lefevre de l'Oratoire & de M. Willermoz, l'ainé & Paganucci, à l'effet de répéter une expérience semblable à celle qu'ils ont faite les premiers jours, de ce mois, pour reconnoître par le magnétisme le siège des maladies sur les animaux; Nous directeur de l'Ecole vétérinaire de cette Ville, avons fait conduire dans la salle des dissections un cheval destiné à être sacrifié à l'instruction des Eleves & dont les maux nous étoient inconnus.

En présence des personnes ci-dessus dénommées & de la plus grande partie des Eleves; MM. Millanois & Dutreih, après avoir magnétisé l'animal pour reconnoître les maux dont il étoit affecté, nous ont dit : 1^o. que la partie latérale & antérieure du lobe droit du poumon étoit affectée. 2^o. Que le poumon gauche l'étoit davantage dans toute son étendue & principalement vers la sixième des vraies côtes. 3^o. Que le foie & la rate étoient obstrués; mais plus essentiellement la rate, ce qui fut également reconnu par MM. Willermoz & Paganucci à l'aide du magnétisme.

Cet examen les ayant tenus fort long-temps, MM. Millanois & Dutreih, nous ont dit qu'il y avoit d'autres parties affectées qu'ils ne cherchoient pas à reconnoître.

Après quoi le cheval a été mis à mort sur - le - champ & l'ouverture a été commencée du côté droit de la poitrine. Le poumon droit enlevé, on a reconnu à la partie latérale antérieure une inflammation & engorgement dans la longueur d'environ cinq à six pouces, & dans le milieu de cet engorgement un abcès ou vomique formée & qui n'auroit pas tardé à s'ouvrir; le reste de ce lobe a paru fain.

Le poumon gauche enlevé, on a reconnu qu'il y avoit une adhérence d'environ deux pouces à la sixième des vraies côtes : ce lobe s'est trouvé tuméfié & rempli dans toute son étendue de concrétions dont plusieurs étoient pierreuses.

L'ouverture continuée, la rate s'est trouvée remplie de petites tumeurs dures & semblables à celles du lobe gauche du poumon ; mais plus volumineuses. Le foie s'est trouvé rempli de petites concrétions, il y avoit une obstruction dans le petit lobe.

Il existoit encore d'autres causes de maladies dans l'étendue du bas ventre aux parties qui avoient été désignées en général comme devant être affectées, & qui n'ont pas été examinées avec le détail des principaux viscères.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent procès-verbal. A l'Ecole vétérinaire, le 22 Juillet 1784.

*Signé, BREDIN, directeur; LE ROY, BERGERON, ROCHE, BRUN & VINCENT,
Eleves de l'Ecole vétérinaire. MILLANOIS, DUTREIH, MASSENET, le Chevalier
de SAVARON, LEFEBVRE de l'Oratoire; WILLERMOZ l'aîné, & PAGANUCCI.*

Permis d'imprimer & distribuer. A Lyon, le 25 Juillet 1784. Signé, BASSET.



A LYON, DE L'IMPRIMERIE DE LA VILLE. 1784.